



CODEV du Gard rhodanien
Commission Développement économique
du 16 novembre 2022 à 19 heures
salle de réunion Office des entreprises

Présents :

Martine DELAUNAY, Secrétaire générale

Agnès BOIS, Valérie BROUSSE, Olivier DONY, François GIRAUD, Elodie KLEIN, Franck LAURENT, Anne-Catherine MONTAGNE

Absents excusés : Pascale CAUSIER, Julie DELPUGET, Pascal GERTOSIO, Lionel SATOUF, Marlène SCHMITT,

Absents : Arianne ROGER, Clément MOULET Philippe BROCHE,

Actuellement, il y a beaucoup de mouvements dans l'organisation de l'Agglomération au niveau du développement économique :

- Le décès soudain de Marc SKIERSKI, directeur du pôle du pôle Attractivité et aménagement
- Le départ par mutation de Akram RGUEZ, responsable de l'emploi, la formation, l'insertion et l'agriculture
- Le départ par mutation de Lesly REYNAUD, directeur de l'Office de tourisme

De ce fait, il est compliqué d'avancer sur certains sujets.

1 – Attractivité des futurs salariés :

L'Agglomération vient de mettre en place un groupe de travail concernant l'attractivité des futurs salariés et a proposé d'intégrer des membres du CODEV dans cette réflexion.

Voir le compte-rendu de la 1^{ère} réunion joint en annexe.

2 - Travaux des sous-commissions

Il n'y a pas eu de réunions des 3 groupes depuis la rentrée. Il est demandé de les réunir avant le 10 décembre pour pouvoir présenter une trame de réflexion lors de la réunion plénière.

3 – Ambassadeurs du territoire :

Voir le guide des ambassadeurs joint en annexe.

Il semble important qu'il y ait des membres du CODEV qui s'inscrivent dans cette démarche. Cette question sera présentée lors de la séance plénière du 10 décembre prochain.

4 - Plateforme internet :

Face au constat qu'il faut que le territoire soit lisible, la mise en ligne d'un site qui regrouperait le maximum d'informations est souhaité. Il convient de faire remonter tout ce qu'il semblerait capital d'être disponible sur cette plateforme. La question se pose de qui peut le gérer ?

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 21 heures.